

Questions orales

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, je crois que le chef de l'opposition se trompe encore.

Des voix: Oh! oh!

M. Mulroney: Oui. Si je ne m'abuse, l'annonce publicitaire ne dit pas que le Rapport Beaudoin-Dobbie est un bon rapport. C'est un document publicitaire qui explique le contenu, qui s'adresse aux citoyens canadiens, aux citoyens québécois, afin que les Canadiens et les Québécois puissent décider.

Lorsque l'adjoint du leader mentionne que j'ai dit que le Rapport Beaudoin-Dobbie était excellent, oui, cela est vrai, mais ce n'est pas ce que le chef de l'opposition vient de dire. Le fait est que moi je pense. . .

[Traduction]

Le chef du Parti libéral laisse entendre que nous dénaturons les faits. Je prétends que c'est plutôt le chef de l'opposition qui le fait par inadvertance, car il n'existe aucune annonce publicitaire de ce genre. L'annonce publicitaire dont il est question vise à expliquer aux Canadiens le rapport Beaudoin-Dobbie afin qu'ils puissent décider en connaissance de cause ce qu'ils en pensent.

Pour ma part, mon opinion est faite. Je pense que le rapport Beaudoin-Dobbie est excellent pour le Canada. Je crois que le Canada n'a pas besoin de ce rapport, car c'est déjà un pays qui fonctionne très bien, mais je suis disposé à apporter certaines améliorations grâce au rapport Beaudoin-Dobbie, entre autres.

[Français]

L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. Il semble avoir énormément de difficulté à justifier l'attitude tout à fait cavalière de son ministre de la Défense. Il n'y a aucun doute dans l'esprit de tout le monde au Québec qu'il y a une divergence d'opinions profonde entre le premier ministre et son ministre de la Défense sur ce sujet très important qui est une série de propositions constitutionnelles offertes aux Québécois.

La publicité qui est payée par le gouvernement pour annoncer les éléments importants du Rapport Beaudoin-Dobbie est un geste que nous considérons, nous de l'opposition, comme très positif. Mais ce que nous ne comprenons pas, — et c'est la question qui a été posée — pourquoi le premier ministre continue-t-il à tolérer dans son Cabinet un ministre qui se dissocie complètement de la position du gouvernement à cet égard?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, le Rapport Beaudoin-Dobbie n'est pas un rapport gouvernemental. Ce n'est pas une politique gouvernementale, même si moi, comme député, je l'approuve personnellement. C'est un rapport d'une commission parlementaire à être étudié par le gouvernement, par les gouvernements. En temps opportun, le gouvernement présentera un projet qui sera appuyé activement par tous les ministres, en commençant par le ministre de la Défense nationale.

Le député de Papineau—Saint-Michel est complètement étonné de voir qu'il y a des divergences de vues dans le domaine constitutionnel, peut-être entre moi et le ministre de la Défense nationale. Qu'est-ce qu'il a fait de son étonnement lorsqu'il était un grand supporteur de l'Accord du lac Meech et que le chef de l'opposition était un adversaire féroce?

[Traduction]

L'hon. André Ouellet (Papineau—Saint-Michel): Monsieur le Président, je pense que le premier ministre fait une grave erreur. Je voudrais qu'il nous dise pour quelle raison il est si anxieux de faire de la politique avec l'avenir de ce pays.

La crédibilité du gouvernement est tellement faible que pour parvenir à un accord constitutionnel, acceptable d'un bout à l'autre du pays, lui et son parti ont besoin de l'appui du Parti libéral du Canada et du Nouveau Parti démocratique du Canada. Il ne devrait pas politiquer comme il le fait.

Je voudrais poser une question très simple au ministre responsable des Affaires constitutionnelles. La Presse canadienne citait le ministre de la Santé qui aurait dit ce matin: «Il est logique qu'un référendum soit une des options du gouvernement et c'est pour cela qu'il faut envisager un projet de loi prévoyant un référendum en juin.»

Je voudrais que le ministre nous dise si une telle mesure législative est déjà prête et, dans l'affirmative, s'il ne pense pas qu'elle devrait être présentée aussi rapidement que possible. Vu que notre parti le propose depuis longtemps, nous serions prêts à collaborer pour que cette mesure soit adoptée immédiatement. Pourquoi le gouvernement ne nous présente-t-il pas sa mesure?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, j'ai déjà dit au chef de l'opposition que le ministre responsable des Affaires constitutionnelles essaie de toutes ses forces de parvenir à une solution avec